

Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable

Village de Diabaguéla

Commune rurale de Koréra-Koré, Cercle de Nioro-du-Sahel, Mali

Termes de références du diagnostic d'accès à l'eau

1. CONTEXTE

Dans le cadre des actions du programme EDDN 2013-2015/16 la commune de Koréra-Koré et l'Ajukoby ont prévu la réalisation des études pour la réalisation d'une adduction d'eau potable dans le village de Diabaguéla. La situation locale sera mieux appréhendée par la réalisation d'un diagnostic de l'accès à l'eau potable et non potable.

2. TERMES DE REFERENCE

Le diagnostic devra se baser sur aucun discours convenu, mais sur des données factuelles connues et vérifiées, des entretiens, des constats objectifs. Les éléments sur lesquels s'appuiera le diagnostic devront être clairement cités, une liste des personnes ayant participé à l'établissement de ce diagnostic sera jointe en fin de rapport, ainsi que toute copie de document pouvant appuyer la véracité de l'écrit.

1.1.1. Etat des lieux de l'accès à l'eau potable et non potable

- Points d'eau existant en fonctionnement, en panne, non utilisés,
- Utilisation préférentielle des points d'eau.
- Consommation actuelle en eau potable par les humains
- Besoin quantitatif réel actuel en eau potable pour les humains
- Autres besoins.

1.1.2. Santé

- Disponibilité d'un service de santé,
- Relevés qualitatifs et quantitatifs des maladies,
- Hygiène générale du village : latrines, eaux usées...

1.1.3. Economie

- Marché : importance, périodicité...

1.1.4. Acceptation de l'évolution de l'accès à l'eau potable

- Organisation d'une association des usagers de l'eau (comité de gestion),
- Acceptation et capacités de paiement du service de l'eau.

2. PROPOSITION TECHNIQUE & FINANCIERE

La proposition technique & financière fera l'objet d'un seul document et prendra en compte la logique et la méthodologie des termes de références.

Le contrat entre l'Ajukoby et le bureau d'études sera signé après accord entre les deux parties sur la proposition globale. Par la suite des modifications pourront être apportées, elles devront, au préalable, faire l'objet d'un avenant.



3. CALENDRIER

La proposition technique et financière sera envoyée au plus tard le 10 avril 2016.

Le rapport d'études provisoire sera communiqué à l'Ajukoby dans un délai de 5 semaines à compter de la date de signature du contrat.

L'Ajukoby disposera de 2 semaines pour faire ses remarques

Le rapport définitif sera disponible 2 semaines après le retour des remarques de l'Ajukoby.

Sans remarques de l'Ajukoby dans les délais ci-dessus le rapport sera admis comme définitif.

4. BIBLIOGRAPHIE

L'Ajukoby dispose de documents établis par le PADEC en 2004, ceux-ci peuvent être mis à disposition

- Diagnostic participatif de Diabaguéla, avril 2004 ;
 - Plan de développement communautaire de Diabaguéla, mai 2004 ;
 - Fiche de données de Diabaguéla, juin 2004.
-